



Le nouveau conseil municipal.

De gauche à droite : Alain Louart 2ème adjoint au maire, Pascal Van de Steene, Laurent Falaise, Sylvain Campain, Patrick Boissay, Lionel Luquet, Céline Grandière, François Battement Maire, Nathalie Torchy, Béatrice Kormann 1ère adjointe, et Séverine Bougon.

Une fin d'année pleine d'espérance.

Ces mois passés ont été pour la plupart d'entre nous très difficiles. Solitude, impossibilité de rencontrer les siens, isolement, peur du lendemain, de l'inconnu, le Covid 19 et le confinement qui en a découlé n'ont épargné personne.

Mais cela nous a aussi fait découvrir qu'au sein de notre petite communauté, il existe l'entraide et le souci d'autrui.

C'est pourquoi je remercie chacun d'entre vous de s'être déplacé, malgré le virus, afin de voter pour l'équipe que j'ai formée, qui comprend désormais 7 nouveaux conseillers.

Avec ce nouveau conseil municipal, nous continuerons la tâche qui a été commencée lors de mon précédent mandat, avec, en plus, ce souci de rendre la vie la plus agréable possible à tout un chacun, malgré le virus toujours présent.

Nous avons donc placé ce bulletin municipal sous le signe vert de l'espérance, de la joie de vivre et de la foi en l'avenir.

Je reste à la disposition de chacun d'entre vous. Très cordialement.

François BATTEMENT
Maire de Bosc-Mesnil

Elections Municipales du 14 Mars et 28 Mai 2020

A la suite des élections du 14 mars 2020 a eu lieu la première réunion du conseil municipal qui avait pour but l'élection du maire et de ses adjoints. Parmi les dix conseillers, sept nouveaux élus ont rejoint le maire François Battement.



François
BATTEMENT
63 ans
Maire Réélu
Les Buhots



Béatrice
KORMANN
67 ans
1ère adjointe élue
Perduville



Alain
LOUART
59 ans
2ème adjoint élu
Le Centre



Séverine
BOUGON
31 ans
Conseillère élue
Perduville



Patrick
BOISSAY
54 ans
Conseiller réélu
Perduville



Sylvain
CAMPAIN
50 ans
Conseiller réélu
Le Centre



Laurent
FALAISE
59 ans
Conseiller élu
Perduville



Céline
GRANDIERE
40 ans
Conseillère élue
Le Centre



Lionel
LUQUET
58 ans
Conseiller élu
Les Buhots



Nathalie
TORCHY
48 ans
Conseillère élue
Perduville



Pascal
VAN DE STEENE
50 ans
Conseiller réélu
Perduville

Lors de la réunion du 28 mai 2020 ont été élus également les divers représentants au sein des syndicats et des différentes commissions.

Syndicat Collège :

Titulaire : Sylvain Campain,
Suppléante : Céline Grandière

SIAEPA :

Titulaires : Séverine Bougon & Pascal Van de Steene
Suppléants : François Battement & Patrick Boissay

SIVOS :

Titulaires : François Battement, Nathalie Torchy & Béatrice Kormann
Suppléante : Céline Grandière

Energie :

Titulaires : Laurent Falaise
Suppléant : Alain Louart

Intempéries :

Titulaire : Patrick Boissay

Défense :

Titulaire : Alain Louart

Budget :

Titulaires : François Battement, Béatrice Kormann, Patrick Boissay,
Pascal Van de Steene, Séverine Bougon, Sylvain Campain

Voirie :

Titulaires : François Battement, Béatrice Kormann, Patrick Boissay,
Pascal Van de Steene, Laurent Falaise, Lionel Luquet, Alain Campain

Communication :

Titulaires : Béatrice Kormann, Céline Grandière, Nathalie Torchy,
François Battement

CCAS :

Titulaires : François Battement, Béatrice Kormann,
Pascal Van de Steene, Nathalie Torchy, Séverine Bougon

L'intégralité des comptes rendus de conseils municipaux
est disponible en ligne sur le site de la commune :

www.boscmesnil.fr

Elections Municipales du 14 Mars et 28 Mai 2020

La deuxième réunion du conseil municipal a eu lieu le 10 juillet.

Lors de cette réunion, il a été procédé à l'élection du grand électeur et de ses suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

A été élu grand électeur : François BATTEMENT
Ont été élus suppléants : Laurent FALAISE, Béatrice KORMANN,
Céline GRANDIERE

Le conseil a également procédé au vote du budget 2020 :
En section de fonctionnement en équilibre pour 441 448€

En section d'investissement en déséquilibre

- En dépenses pour 261 216€

- En recettes pour 340 861€

Le conseil municipal a également voté unanimement la stabilité des taux d'impôts locaux.

Face au COVID 19

Pour se protéger du Covid-19, le respect des gestes barrières et le port du masque sont nos meilleurs atouts.

Chaque habitant de plus de 6 ans a reçu de la part de la communauté de communes Bray-Eawy un masque lavable.

De plus, courant juin, la commune de Bosc Mesnil a fourni à chaque habitant de plus de 6 ans trois masques lavables et réutilisables.

Protégez vous bien !

Mode d'emploi du masque barrière en tissu réutilisable



Ce masque a été fabriqué manuellement.

Il a été lavé et repassé, vous pouvez donc en faire usage tout de suite.

Ne l'utiliser qu'un maximum de 4h consécutives.

Le laver ensuite, à la main ou en machine, sans le mélanger à d'autres textiles.

Il est lavable une quinzaine de fois à 60°.

Il est conseillé de le repasser ensuite pour bien le désinfecter.

Il a une ouverture sur le dessus qui vous permet de glisser un filtre (un Sopalin ou un Kleenex) si vous le désirez. Après 15 usages, jetez-le !



1 - Lavez-vous les mains à l'eau et au savon ou utilisez un gel hydro-alcoolique.



2 - Placez la première bride derrière l'oreille droite.



3 - Placez l'autre bride derrière l'oreille gauche.



4 - Dépliez le masque d'abord au dessus du nez, puis en couvrant le menton complètement.



5 - Vérifiez que le masque couvre bien le menton, et ne le touchez plus !
6 - Pour l'enlever, attrapez les 2 brides sans toucher le masque.



Rentrée Scolaire 2020 / 2021

Revenons sur cette
année scolaire passée qui
fut si particulière ...

*Par Nathalie TORCHY,
nouvelle Présidente élue
du SIVOS*

Un début d'année sans encombre. Mais en Mars 2020, le Covid19 arrive et le confinement est appliqué le 17 Mars 2020 à midi. Heureusement, les élèves de CM1 ET CM2 étaient en classe de neige et sont rentrés au moment du confinement

Les maîtresses ont mis aussitôt en place des suivis pédagogiques pour la continuité de l'enseignement à domicile, avec des applications sur les ordinateurs, pour ceux qui y avaient accès, et par photocopies (faites par le SIVOS) pour les autres.

Ce fut une période difficile autant pour les enfants que pour les enseignantes mais aussi pour les parents (surveiller les devoirs, occuper les enfants).

Nous tenons à remercier les institutrices pour leur suivi pédagogique tout au long de cette période. Merci à elles aussi d'avoir appelé les enfants régulièrement pour prendre des nouvelles.

L'école a repris tout doucement le 14 Mai, avec *des enfants prioritaires* et *des règles sanitaires très strictes*. Le 25 Mai, puis le 8 Juin, d'autres enfants ont pu réintégrer l'école, et l'ensemble a pu retourner dans les écoles respectives le 22 juin, avec toujours un protocole sanitaire très strict.

Les enfants comme les maitresses étaient ravis de se retrouver pour cette fin d'année si particulière.

La cantine fonctionnait normalement avec ce même protocole, mais le car n'a pas pu circuler, car les demandes sanitaires à respecter n'étaient pas réalisables.

Pour l'instant les règles sanitaires sont allégées (pas de distanciations, ni de masques, mais toujours lavage de mains, éternuement dans le coude, mouchoirs en papier...), seuls les adultes auront un masque.

La cantine fonctionnera normalement avec des règles sanitaires qui sont prévues et le car reprendra avec ses horaires et son trajet habituels .

Pour un besoin éventuel d'assistante maternelle, s'adresser à la Mairie.

BONNE RENTRÉE LE MARDI 1^o SEPTEMBRE 2020 !

Pour vivre en bon voisinage...

Pour le bien être de tous, continuons à respecter certaines règles de sociabilité évidentes :

- Pensons à baisser le volume de la musique, de la télévision et des conversations entre amis à partir de 22h.
- Pensons aussi à prévenir quelques jours à l'avance le voisinage proche (et pourquoi pas lancer des invitations !) si une fête exceptionnelle est prévue. Vos voisins auront le temps de se calfeutrer ou de partir faire autre chose.

= Tous les travaux de jardinage et de bricolage bruyants ont eux aussi leurs horaires :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 20h.

Le Samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 19h

Le Dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.

Bien sûr, ne sont pas concernés tous les travaux des agriculteurs.

Les bruits ou tapages de jour comme de nuit, troublant la tranquillité d'autrui peuvent être punissables d'amende

MAIS!..

Avant de prévenir la gendarmerie, merci d'aller auparavant discuter avec le voisin bruyant. Si aucune entente n'a été possible, prévenez plutôt le maire François Battement (06 38 75 24 25) ou sa 1^o adjointe Béatrice Kormann (06 12 57 32 36), ils vous aideront à trouver une solution.

- Eduquons nos chiens afin qu'ils n'aboient pas continuellement et ne les laissons pas divaguer dans la nature.

- Tous les gros cartons et objets divers, n'entrant pas dans les containers situés Place de l'Eglise, sont à porter en déchetterie et non pas à déposer par terre



MÉMO-TRI

PAPIERS JOURNAUX CARTONS BRIQUES 	EMBALLAGES ET COUVERCLES MÉTALLIQUES 	TOUS LES EMBALLAGES PLASTIQUES 
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Tous les emballages se trient ! En vrac, pas en sac !
Pas besoin de les laver, il suffit de les vider.

MOUCHOIRS EN PAPIER ESSUIE-TOUT LINGETTES COUCHES  ou composteur : ÉPLUCHURES RESTES DE REPAS	VERRE Sans couvercle ni bouchon ! Pas de vaisselle. 
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**DÉCHETS VERTS
ÉLECTROMÉNAGER
GROS CARTONS
ENCOMBRANTS
DÉCHETS SPÉCIAUX**

02.32.97.45.65 | contact@brayeawy.fr
www.brayeawy.fr

CITEO
Donnez seconde vie à nos produits.





8 Mai 1945

Port du masque obligatoire, gestes barrière à respecter, rassemblement interdit, la manifestation au Monument aux Morts a été réduite à sa plus simple expression cette année. Mais, tout de même célébrée en présence du maire François Battement,

de ses trois adjoints et un conseiller comme porte drapeau.

Un nouveau fléau : le protoxyde d'azote.

C'est un gaz incolore, avec un goût et une odeur légèrement sucrés. Il est utilisé en chirurgie car il est anesthésique et également en restauration sous forme de capsules pour recharger les siphons à Chantilly. Mais il est le premier contributeur à la destruction de la couche d'ozone... **Bref c'est une calamité.** Pourquoi en parle-t-on, car il est aussi un gaz hilarant et est la dernière trouvaille de certains groupes de jeunes qui le détournent en soi-disant "drogue récréative", qui provoque des fous rires hystériques et incontrôlés. **Son usage est cependant extrêmement dangereux**, et les cartouches vides qui traînent de plus en plus dans la nature sont extrêmement polluantes. Soyons donc vigilants auprès de nos jeunes, et informons-les de ces effets qui peuvent avoir de graves conséquences au niveau de leur santé. **Une proposition de loi a été votée au Sénat le 11 Décembre 2019.**



Etat Civil

Naissances

- le 20 janvier 2020

Auguste REINE MATT, fils de Antoine Reine et de Audrey Matt,
4 impasse de la Chapelle à Perduville

- le 2 mars 2020

Axel COLLAY, fils de Mickaël Collay et de Cécilia Sainte-Marie,
180 chemin du Pot-au-Feu

- le 19 mai 2020

Lylou DELAMOTTE, fille de Lise Delamotte, 11 chemin du Bouloir

Décès

- le 6 avril 2020

Madame Marguerite RENAULT, 700 route du Centre

- le 12 juillet 2020

Monsieur Bernard QUESNEL, 1 impasse de l'Ancienne Forge, conseiller municipal de 1971 à 1977 et adjoint au maire de 1977 à 1989

Pour les courses, pensons local !

LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME PRÉSENTE



METTEZ DU LOCAL DANS VOTRE FRIGO

Votre département met en place un nouveau site internet qui vous rapproche des producteurs locaux en Seine-Maritime.



OÙ TROUVER MES PRODUITS LOCAUX EN SEINE-MARITIME ?



Localisez rapidement les différents lieux de vente de produits locaux proches de vous et découvrez les agriculteurs qui les produisent.



Accédez à des fiches détaillées présentant les producteurs, leur ferme, leurs produits, leur label et tous leurs points de vente en Seine-Maritime

Rendez-vous sur monpanier76.fr



Entretien des haies

Merci à chacun d'entre vous d'entretenir les haies qui longent les propriétés, en les élaguant régulièrement. Notamment celles le long de la route, qui risqueraient de frôler les fils électriques. Au moindre coup de vent ou intempérie, les câbles internet, électriques et téléphone se cassent et il en résulte des pannes constantes. Merci encore d'être vigilant.

SOYEZ
**ALERTÉ
PRÉVENU
INFORMÉ**

PANNEAUPOCKET
« Ma commune dans la poche »

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, votre commune s'est équipée de l'application **PanneauPocket**. Les événements locaux, l'actualité et les alertes de la commune sont toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

L'APPLI MOBILE QUI VOUS RAPPROCHE DE VOTRE MAIRIE

Panneau Pocket

Avez-vous téléchargé l'appli Panneau Pocket sur votre smartphone? Elle est très utile pour être au courant des événements de notre commune. N'hésitez pas à demander des renseignements à la Mairie.

La fibre

Vous avez pu constater que des professionnels sont en train d'installer poteaux et boîtiers pour l'installation de la fibre dans notre commune. Les retards sont principalement dus au confinement, comme vous pouvez vous en douter.

La Mairie est ouverte le Lundi de 10h à 11h30 et le Jeudi de 17h à 19h

Tel : 02 35 34 50 68 / Fax : 09 70 61 36 67 / Mail : boscmesnil@orange.fr

Directeur de la Publication : François Battement Maire

Comité de rédaction : Céline Grandière, Béatrice Kormann, Nicole Leroy, Nathalie Torchy

Maquette : Béatrice Kormann